

FÉVRIER 2025 N°243

GRANDES CULTURES - SOJA - BIO

Évolution des volumes de la collecte et des stocks de grains de consommation de soja y compris semences chez les organismes stockeurs de la région Occitanie - BIO

Volumes régionaux collectés de soja par les organismes stockeurs (en milliers de tonnes) - BIO

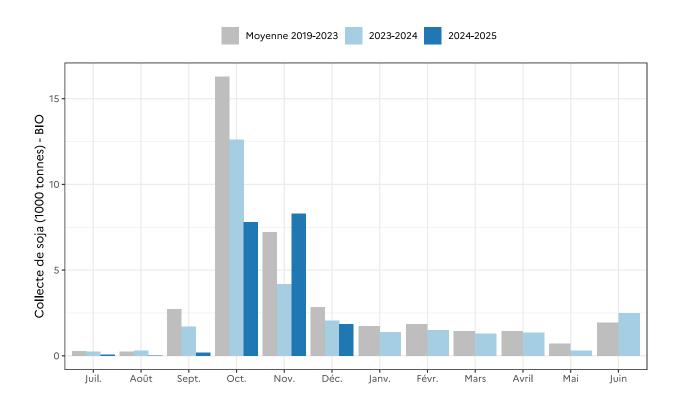


Figure 1: Collecte régionale de soja chez les collecteurs (en milliers de tonnes) - BIO

Table 1: Collecte régionale de soja chez les collecteurs (en milliers de tonnes) - BIO

MOIS	Moyenne 2019-2023	2023-2024	2024-2025	Evolution 2023/2024
Juillet	0	0	0	-77 %
Août	0	0	0	
Septembre	3	2	0	-89 %
Octobre	16	13	8	-38 %
Novembre	7	4	8	99 %
Décembre	3	2	2	-11 %
Janvier	2	1		
Février	2	2		
Mars	1	1		
Avril	1	1		
Mai	1	0		
Juin	2	3		

Source : FranceAgriMer, Unité Système d'information économique - Etat2 consommation

Stocks régionaux de soja chez les collecteurs (en milliers de tonnes) - BIO

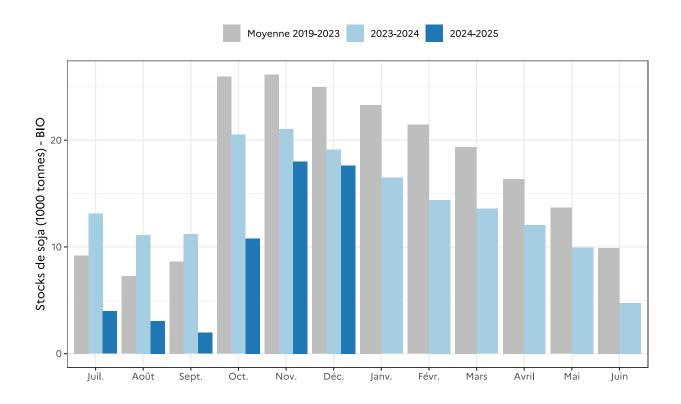


Figure 2: Stocks régionaux de soja chez les collecteurs (en milliers de tonnes) - BIO

Table 2: Stocks régionaux de soja chez les collecteurs (en milliers de tonnes) - BIO

MOIS	Moyenne 2019-2023	2023-2024	2024-2025	Evolution 2023/2024
Juillet	9	13	4	-70 %
Août	7	11	3	-72 %
Septembre	9	11	2	-83 %
Octobre	26	21	11	-47 %
Novembre	26	21	18	-14 %
Décembre	25	19	18	-8 %
Janvier	23	16		
Février	21	14		
Mars	19	14		
Avril	16	12		
Mai	14	10		
Juin	10	5		

Source : FranceAgriMer, Unité Système d'information économique - Etat2 consommation

Précisions

Les Etats 2 sont des déclarations mensuelles obligatoires réalisées par les collecteurs et producteurs grainiers. Ils tracent les entrées, sorties, stocks et mises en dépôt par espèces chez les collecteurs des grains de consommation et des semences. Ils sont disponibles sur le site https://visionet.franceagrimer.fr.

Stock chez les collecteurs: il s'agit de la quantité de grains (de consommation et semences) appartenant au collecteur déclaré ou producteur grainier, stockée dans chaque département au dernier jour du mois, que ce grain soit stocké dans les silos du collecteur ou dans des silos ne lui appartenant pas (stockage extérieur). Les stocks doivent être détaillés par département du silo de stockage si ce dernier se trouve sur le territoire national.

www.agreste.agriculture.gouv.fr

Direction régionale de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt

Occitanie

Service régional de l'information statistique économique et territoriale

Cité administrative – Bât. E –Bd Armand Duportal

31074 Toulouse cedex Téléphone : 05 61 10 61 66

http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

JAMPE

JAM

Directeur: Olivier Rousset

Directeur de la publication : Gérôme Pignard

Rédacteur : François Julian

© Agreste 2024

